



2020

CALENDRIER DE COLLECTE

Saint-Pacôme



JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29



SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LÉGENDE

COLLECTES

- Ordures
 - Bac bleu*
 - Bac brun*
 - Encombrants*
 - Feuilles
- Collecte municipale entre le 15 octobre et le 30 novembre

*Liste des matières acceptées au verso

LIEU DE DÉPÔT

- Restes de peinture
- À côté du garage municipal sur la rue St-Louis

PLASTIQUES AGRICOLES

Les plastiques agricoles sont acceptés dans la collecte municipale des matières recyclables.

Plastiques propres regroupés dans les sacs prévus à cet effet. Pour information, contactez votre municipalité.





2020

CALENDRIER DE COLLECTE

Saint-Pacôme



BAC BLEU | matières RECYCLABLES

✓ **ACCEPTÉES** ✗ **REFUSÉES**

Papier et carton

Imprimés (revues, annuaires), cartons à œufs, verres de carton, contenants de lait ou de jus (Tetra Pack™ ou jus congelé)

Papier et ruban d'emballage métallisé, ciré ou plastifié, papiers-mouchoirs et essuie-tout

Verre

Bouteilles et pots, peu importe la couleur

Vaisselle, Pyrex™, céramique, porcelaine, ampoules, vitre

Plastique

Contenants et emballages numérotés 1 à 7, sacs et emballages de plastique souple (sac de sacs)

Sacs de croustilles, plastique rigide non numéroté, toiles et bâches

Métal

Boîtes de conserve, couvercles, aluminium (canettes, papier, assiettes)

Contenants sous pression ou contenant des résidus domestiques dangereux, piles

Ces listes ne sont pas exhaustives. Dans le doute, consultez co-eco.org ou l'application **Ça va où?** de Recyc-Québec sur votre téléphone intelligent.

+ collecte d'ENCOMBRANTS

Sont acceptés dans la collecte d'encombrants les gros rebuts non récupérables.

En voici la liste : matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyaux, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de résidence en vinyle (clapboard), prélat et tuiles, papier goudronné, plastique rigide (douches, bassins de jardin, etc.) et souches d'arbres



ÉCOCHANTIER

Récupération et vente de matériaux de construction, rénovation ou démolition

425, avenue Patry, Saint-Pascal
www.ecochantier.ca

BAC BRUN | matières ORGANIQUES

Les sacs **compostables** sont acceptés. L'utilisation de sacs de papier, de journal ou de carton est recommandée.

Résidus alimentaires (crus, cuits ou périmés)

Fruits et légumes
Viandes, volailles et os
Poissons, fruits de mer
Œufs et coquilles
Écales de noix et noyaux de fruits
Produits laitiers
Graisse animale et végétale
Pâtes, pain, céréales, riz
Gâteaux, biscuits, bonbons
Tartinade, confiture, condiments
Café, filtres à café et sachets de thé
Aliments frits ou en sauce

Résidus verts

Fleurs et plantes
Résidu de jardin et de plate-bande

Papier et carton souillés

Boîtes de pizza, de pâtisserie
Essuie-tout (ne doit pas être souillé par des produits nettoyants)
Serviettes de table



les ÉCOCENTRES

LA POCATIÈRE

410, 14^e Rue Bérubé

Du 14 avril au 31 octobre

Mardi, jeudi et samedi de 8 h à 16 h

SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc

Du 15 avril au 31 octobre (fermé le 24 juin)

Mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 16 h

Les 6, 7, 13 et 14 novembre de 8 h à 14 h

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

619, route 289

Du 16 avril au 31 octobre

Jeudi de 11 h à 20 h jusqu'à la fête du Travail et de 8 h à 16 h après la fête du Travail

1^{er} et 3^e samedi du mois de 8 h à 12 h
du 2 mai au 17 octobre, et le 31 octobre

MATIÈRES ACCEPTÉES SANS FRAIS :

Meubles réutilisables et électroménagers
Matériel électronique, informatique et électrique
Résidus domestiques dangereux
piles, huiles, peintures, pesticides, aérosols, etc.

Bois

Résidus verts

feuilles, branches, herbe, résidu de jardin

Métal

Pneus de diamètre maximum 48 1/2 po (sans jante)

Matériaux de construction et de rénovation
portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, miroir, porcelaine, céramique

Agrégats en petites quantités seulement
gravier, béton, asphalte, brique

Des frais s'appliquent pour les autres matières
(voir la liste des encombrants ou consultez co-eco.org)

des questions?

Pour des questions concernant la liste des matières acceptées et refusées, contactez la ligne info de Co-éco.

Pour des questions en lien avec la collecte, contactez votre municipalité.



LIGNE INFO

418 856-2628, poste 0
www.co-eco.org